

Demandes de renseignements particuliers

Étude des crédits budgétaires 2021-2022

Demandes de la 3^e opposition

Équipe – Médias et affaires gouvernementales

Avril 2021

1. Pour tout l'effectif d'Hydro-Québec depuis 2011-2012, indiquer, par année financière, ainsi que les prévisions pour 2020-2021 :

- a. le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin ;

Nous vous référons au Rapport annuel 2020 d'Hydro-Québec, page 100

<https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2020.pdf>

- b. le nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) ;

Temps supplémentaire par division / groupe	
Division / Groupe	2020 (M\$)
Innovation et HQ Production	23,8
HQ TransÉnergie et Équipement	37,6
HQ Distribution et Services partagés	63,5
VP Technologies de l'information et des communications	7,5
Unités corporatives et autres	5,2
Total	137,6

Exemples de situations nécessitant du temps supplémentaire :

- le rétablissement de service en cas de panne ;
- comblement obligatoire des positions vacantes de l'horaire pour raisons de sécurité ;
- réalisation de projets spéciaux ponctuels ;
- les remplacements temporaires.

- c. le nombre total de jours de vacances pris par le personnel ;

Cette information n'est pas disponible actuellement.

- d. le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique ;

Année	2020
Plaintes fondées après enquête	1
Plaintes enquêtées	8
Plaintes non recevables après analyse	24
Autres (plaintes retirées, prescrites, etc.)	5
Total plaintes	33

- e. l'évolution de l'effectif régulier, par catégorie d'emploi (cadre supérieur et intermédiaire, professionnel, technicien, personnel de bureau, ouvrier et agent de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) ;

Voir la réponse d'Hydro-Québec à la demande de renseignements particuliers de la 3^e opposition à la question 7.

- f. le niveau de l'effectif pour toutes les catégories d'emploi, et ce, pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

Données pour 2020			
Groupe emploi (n)	Permanent	Temporaire	Total général
Bureau non régi	141	92	233
Bureau régi	1 969	295	2 264
Cadres	1 827	153	1 980
Constables	0	16	16
Étudiants-Stagiaires	0	29	29
Ingénieurs	1 677	307	1 984
Métiers	4 380	728	5 108
Professionnels	990	69	1 059
Réseau	156	6	162
Scientifiques	214	62	276
Spécialistes	3 889	553	4 442
Techniciens	2 171	287	2 458
Total général	17 414	2 597	20 011

2. Pour tout l'effectif d'Hydro-Québec, et ce, par direction, indiquer :

- a. le nombre de départs à la retraite depuis 2011-2012, par année financière, et les indemnités de retraite qui seront versées ;

En 2019, il y a eu 961 départs à la retraite.

- b. le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines ;

Le Plan de gestion des ressources humaines ne s'applique pas à Hydro-Québec.

- c. le nombre de départs à la retraite prévus pour 2021-2022 et les indemnités de retraite qui seront versées ;

En 2020, 905 départs à la retraite sont prévus.

En 2021, 980 départs à la retraite sont prévus.

- d. le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique embauchés pour un ou des contrats.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

Source : *Rapport annuel 2019 du Régime de retraite d'Hydro-Québec*

Le Rapport annuel 2020 du Régime de retraite d'Hydro-Québec devrait être disponible en juin 2021.

3. Fournir un portrait du régime de retraite d'Hydro-Québec. Préciser le taux de capitalisation depuis 10 ans, le nombre de participants actifs et retraités, le salaire versé aux gestionnaires de fonds, le rendement, les frais de gestion ainsi que le montant total, le nombre et le détail de tous les contrats octroyés à des tiers en lien avec ce régime de retraite.

Ratio de capitalisation au 31 décembre 2019 : 142,4 %

Participants actifs au 31 décembre 2019 : 20 288

Retraités et bénéficiaires et titulaires de rente différée 2019 : 22 924

Frais de gestion et d'administration 2019 : 123 M\$

Rendement de la caisse sur 10 ans : 9,8 %

Source : *Rapport annuel 2019 du Régime de retraite d'Hydro-Québec*

Le Rapport annuel 2020 du Régime de retraite d'Hydro-Québec devrait être disponible en juin 2021.

4. Copie du rapport complet d'évaluation de l'efficacité et de la performance de la société incluant l'étalonnage avec des entreprises similaires, prévu à la *Loi sur Hydro-Québec* (article 7.2).

Conformément aux dispositions de la Loi sur Hydro-Québec, la Société a instauré un processus d'évaluations dans le cadre duquel elle se compare notamment à d'autres entreprises du secteur de l'électricité et rend compte tous les trois ans des résultats obtenus.

Les plus récents résultats ont été présentés aux pages 115, 116 et 117 du Rapport annuel 2018 d'Hydro-Québec. Les résultats de la prochaine évaluation seront publiés dans le Rapport annuel 2021 d'Hydro-Québec.

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2018.pdf>

3. Liste des sommes versées depuis 2011-2012, par année financière, à même le budget discrétionnaire. Indiquer :
- a. le nom de la personne ou de l'organisme concerné ;
 - b. la circonscription électorale ;
 - c. le montant attribué ;
 - d. le projet visé et le résultat.

Hydro-Québec ne dispose pas de budget discrétionnaire.

4. Liste des sommes versées en dons et commandites depuis 2011-2012, par année financière. Indiquer :
- a. le nom de la personne ou de l'organisme concerné ;
 - b. la circonscription électorale ;
 - c. le montant attribué ;
 - d. le projet visé et le résultat.

Nous vous référons au site Web de l'entreprise, consultez la liste des [contributions accordées en 2020](#).

Les [contributions accordées depuis 2014](#) y sont aussi diffusées.

Lien 1 : <https://www.hydroquebec.com/dons-commandites/contributions-accordees/dons-commandites-2020.html>

Lien 2 : <https://www.hydroquebec.com/dons-commandites/contributions-accordees/>

5. Liste des voyages au Québec et hors Québec depuis 2011-2012. Indiquer :
- a. les destinations, de même que les dates de départ et de retour ;
 - b. copie des programmes et des rapports de mission ;
 - c. les personnes rencontrées ;
 - d. le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.) ;
 - e. le nom des ministres, des députés, du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et de tous les autres participants (avec leur titre et organisme), par mission ;
 - f. la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant ;
 - g. les détails de ces ententes ;
 - h. les résultats obtenus à ce jour ;
 - i. les investissements annoncés, le cas échéant.

Les informations concernant les [frais de déplacement du personnel, au Québec, sont disponibles sur le site Web d'Hydro-Québec](#).

Le montant total des frais de déplacement du personnel correspond au total des frais engagés par Hydro-Québec pour le transport, l'hébergement et les repas de l'ensemble de son personnel lors d'un déplacement dans le cadre de leur travail.

Plusieurs fonctions amènent les employés à se déplacer dans les 17 régions administratives du Québec et à y séjourner.

Les [frais de déplacement au Québec](#) et [hors Québec](#) du PDG, sont diffusés sur le site Web.

Lien 1 : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/frais-deplacement-personnel-hydro-quebec.html>

Lien 2 : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/frais-deplacement-quebec-pdg.html>

Lien 3 : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/frais-deplacement-hors-quebec-pdg.html>

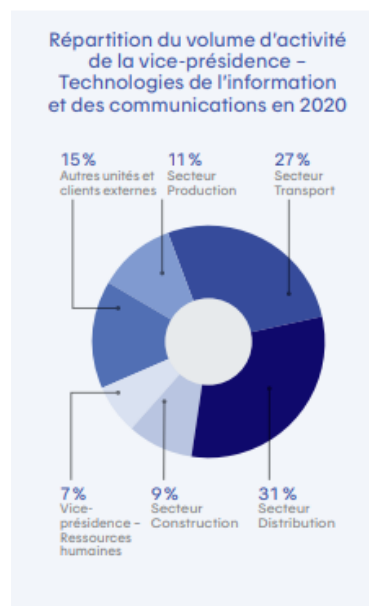
6. Indiquer les sommes dépensées depuis 2011-2012, par année financière, ainsi que les prévisions pour 2020-2021, par votre ministère et ses organismes, pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Volume d'activité

Le volume d'activité de la vice-présidence – Technologies de l'Information et des communications s'est élevé à 768 M\$ en 2020.

Activités d'investissement :

En 2020, les investissements de la vice-présidence – Technologies de l'information et des communications ont totalisé 174 M\$, somme qui a été affectée au maintien de la qualité des actifs.



Consultez le [Rapport annuel 2020 d'Hydro-Québec, p.55](#).

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2020.pdf#page=55>

7. Nombre d'employés et d'ETC travaillant directement pour Hydro-Québec dans chacune des régions administratives en 2020-2021. Indiquer l'évolution des cinq dernières années, de même que la projection pour les cinq prochaines années, en ventilant par bureau régional et par section d'emploi.

Effectif d'Hydro-Québec au 31 décembre 2020

RAQ	Région administrative du Québec	2020
8	Abitibi-Témiscamingue	505
1	Bas-Saint-Laurent	315
3	Capitale-Nationale	1 360
17	Centre-du-Québec	328
12	Chaudière-Appalaches	280
9	Côte-Nord	1 107
5	Estrie	66
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	198
14	Lanaudière	158
15	Laurentides	1 177
13	Laval	337
4	Mauricie	1 006
16	Montréal	2 601
6	Montréal	8 642
10	Nord-du-Québec	995
7	Outaouais	465
2	Saguenay - Lac-Saint-Jean	471
Total		20 011

8. Pour toutes les divisions d'Hydro-Québec, la liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés. Indiquer le lieu, le coût, les frais de transport, de déplacement, de restauration, d'hébergement, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

Hydro-Québec diffuse sur son site Web les informations relatives aux activités de formation externes de ses employés. Consultez la page [Formation, colloque ou congrès – Frais de participation](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/publications/fr/loi-sur-acces/colloques-formations.html>

9. Pour toutes les divisions d'Hydro-Québec, fournir la liste des subventions octroyées, de même que la liste détaillée de tous les bénéficiaires et le montant reçu.

Hydro-Québec n'octroie pas de subventions.

10. Pour toutes les divisions d'Hydro-Québec, fournir l'état d'avancement du plan de réduction du personnel depuis 2011-2012, ainsi que les prévisions pour 2021-2022.

HQ est une entreprise commerciale, dont la mission consiste à produire, transporter et distribuer l'électricité. Elle répond aux besoins de ses clients. Ses activités de transport et de distribution d'électricité sont encadrées et surveillées par la Régie de l'énergie. Son effectif est représentatif de ses différentes missions et est ajusté continuellement pour répondre aux besoins de sa clientèle de façon efficace et concurrentielle.

11. Ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor à Hydro-Québec depuis 2011-2012, par année financière, ainsi que les prévisions pour l'année 2021-2022.

HQ est une entreprise commerciale, dont la mission consiste à produire, transporter et distribuer l'électricité. Elle répond aux besoins de ses clients. Ses activités de transport et de distribution d'électricité sont encadrées et surveillées par la Régie de l'énergie. Son effectif est représentatif de ses différentes missions et est ajusté continuellement pour répondre aux besoins de sa clientèle de façon efficace et concurrentielle.

12. Liste des demandes de brevet. Fournir les dépenses totales reliées à chacun des brevets.

En 2020, Hydro-Québec a protégé plus de 12 nouvelles technologies. Les dépenses entourant le maintien du portefeuille de brevet sont d'environ 1M\$ pour 2020.

Source : Hydro-Québec

Nous ne pouvons donner la liste des brevets de 2020, car conformément aux règles de l'office de la propriété intellectuelle du Canada, tout brevet déposé ne peut être rendu public pendant les dix-huit mois suivant son dépôt, et ce pour des raisons commerciales.

13. Pour chaque brevet détenu directement ou indirectement par Hydro-Québec ou l'une de ses filiales au cours des cinq dernières années, préciser :

- a. la période de protection ;

La période de protection des brevets est de 20 ans au maximum.

- b. les investissements et dépenses effectués dans le cadre de son développement et des phases ultérieures, lorsque cela est applicable (pré et post commercialisation) ;

Le Centre de recherche d'Hydro-Québec (CRHQ) ou le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie (CEETSE) ne disposent pas de cette information. Les investissements et dépenses pour le développement sont intégrés dans le budget global de recherche et développement de l'IREQ et du CEETSE et ne peuvent être associés précisément à des brevets donnés.

- c. le prix de vente ou d'acquisition pour les brevets qui ont fait l'objet d'une transaction, en précisant l'identité des parties ;

L'information est sensible sur le plan commercial et de nature confidentielle.

- d. le nombre d'emplois créés découlant de la vente ou de l'acquisition des brevets, en précisant le lieu d'implantation.

L'information est sensible sur le plan commercial et de nature confidentielle.

14. Copie des études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant la vente d'actifs ou la privatisation d'Hydro-Québec.

Concernant la privatisation d'Hydro-Québec, de tels documents n'existent pas.

15. Copie des documents, notes, études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie d'Hydro-Québec ainsi que son avenir.

L'information est sensible sur le plan commercial et de nature confidentielle.

16. Copie des documents, notes, études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant le démantèlement de la division Innovation d'Hydro-Québec.

Il n'y a pas eu de démantèlement. Les activités d'innovation d'Hydro-Québec sont regroupées dans le Groupe Innovation, Production, Santé, sécurité et environnement.

17. Copie des documents, notes, études, analyses, recherches, sondages, scénarios ou projections concernant le démantèlement des divisions Production, Transport et Distribution d'Hydro-Québec.

Il n'y a pas eu de démantèlement des divisions à Hydro-Québec, qui se nomment désormais « groupes ». Les activités et missions de base d'Hydro-Québec, soit de Production, de Transport d'électricité et de Distribution, demeurent. Ces activités sont toujours régies selon les mêmes encadrements réglementaires. Il n'y a donc pas de documents liés à ce sujet.

18. Copie de l'entente conclue entre Hydro-Québec et Mercedes-Benz pour le développement de technologies de batterie à électrolyte solide.

L'information est sensible sur le plan commercial et de nature confidentielle.

19. Ventilation des sommes dépensées pour la conclusion et la mise en place de l'entente entre Hydro-Québec et Mercedes-Benz pour le développement de technologies de batterie à électrolyte solide.

L'information est sensible sur le plan commercial et de nature confidentielle.

20. Chronologie des actions et des rencontres entre Hydro-Québec et Mercedes-Benz pour le développement de technologies de batterie à électrolyte solide.

L'information est sensible sur le plan commercial et de nature confidentielle.

21. Copie de l'entente conclue entre Hydro-Québec, SCE France et l'Aquitaine pour la création de batteries de nouvelle génération.

Concernant l'entente, il s'agit d'une information sensible sur le plan commercial et de nature confidentielle.

Par ailleurs, voici des informations en lien avec ce partenariat d'Hydro-Québec qui ont suivi son annonce :

<http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/826/deux-ententes-entre-le-commissariat-a-l'énergie-atomique-et-aux-énergies-alternatives-et-hydro-quebec-pour-developper-le-electrification-des-transports/?fromSearch=1>

<http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/828/arkema-et-hydro-quebec-creent-un-laboratoire-commun-pour-les-batteries-lithium-ion/?fromSearch=1>

<http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/693/hydro-quebec-et-le-conseil-regional-daquitaine-annoncent-la-creation-de-sce-france/?fromSearch=1>

22. Ventilation des sommes dépensées pour la conclusion et la mise en place de l'entente entre Hydro-Québec, SCE France et l'Aquitaine pour la création de batteries de nouvelle génération.

Les dépenses liées à l'entente ont été assumées à même le budget d'opération du CEETSE.

23. Chronologie des actions et des rencontres entre Hydro-Québec, SCE France et l'Aquitaine pour la création de batteries de nouvelle génération.

L'entente a été signée en 2015. Consultez le communiqué [Hydro-Québec et le Conseil régional d'Aquitaine annoncent la création de SCE France](http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/693/hydro-quebec-et-le-conseil-regional-daquitaine-annoncent-la-creation-de-sce-france). Dans le cadre de sa gestion, des rencontres périodiques entre Hydro-Québec, SCE France et la région Aquitaine sont organisées.

Lien : <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiqués-de-presse/693/hydro-quebec-et-le-conseil-regional-daquitaine-annoncent-la-creation-de-sce-france/?fromSearch=1>

24. Revenus engendrés par les ententes conclues avec des partenaires hors Québec, depuis les cinq dernières années.

Les revenus externes du CRHQ en 2020 totalisent 4,4 M\$ dont 3,6M\$ hors Québec.

Les revenus externes du CEETSE en 2020 totalisent 8,7 M\$ dont 8,2M\$ hors Québec.

Source : Hydro-Québec

25. Budget de fonctionnement de SCE France pour 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022.

Les revenus et dépenses pour la filiale SCE France sont d'environ 2 M\$ par année, autant pour l'exercice 2020 que pour les prévisions pour l'exercice 2021.

26. Liste des ententes de transfert technologique conclues par Hydro-Québec. Fournir les dépenses encourues pour le développement des technologies, les sommes investies et les revenus découlant des ententes.

Aucune entente de transfert technologique n'a été conclue par Hydro-Québec en 2020.

27. Copie des documents, notes, études ou analyses concernant la contribution d'Hydro-Québec au Fonds du Plan Nord, depuis 2011-2012, ainsi que les prévisions pour 2021-2022.

Depuis le Budget 2011-2012, Hydro-Québec a versé 125 M\$ au Fonds du Plan Nord. Le niveau de cette contribution avait été fixé à 10 M\$/an [dans le cadre du Budget 2011-2012](#) (voir page E.33).

Depuis le Budget 2016-2017, le [ministère des Finances a augmenté la contribution](#) à 15 M\$/an (voir page B.163).

Cette contribution de 15 M\$ a été [maintenue dans le cadre du Budget 2017-2018](#) (voir page B.291) [ainsi que du Budget 2018-2019](#) (voir page D. 143).

Cette contribution de 15 M\$ a été maintenue en 2019-2020 dans le cadre du [décret 1230-2019](#) (voir page 5271 Gazette officielle du Québec, 26 décembre 2019), ainsi qu'en 2020-2021 dans le cadre du [décret 1336-2020](#) (voir page 5664 Gazette officielle du Québec, 30 décembre 2020).

Lien 1 : <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2011-2012/fr/documents/PlanBudgetaire.pdf>

Lien 2 : <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2016-2017/fr/documents/PlanEconomique.pdf>

Lien 3 : [http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/PlanEconomique Mars2017.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2017-2018/fr/documents/PlanEconomique_Mars2017.pdf)

Lien 4 : http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/PlanEconomique_18-19.pdf

Lien 5 : <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1&file=2019F%2F71656.PDF>

Lien 6 : <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1&file=2020F%2F73764.PDF>

28. Fournir le total des dépenses liées aux représentations devant la Régie de l'énergie en 2020-2021 et la ventilation par audience et par dossier.

Les dépenses liées aux représentations devant la Régie de l'énergie pour l'année 2020 s'élèvent à 17,7 M\$, soit 8,4 M\$ pour le Transporteur et 9,3 M\$ pour le Distributeur. De ce montant, des redevances totalisant 8,6 M\$ ont été payées à la Régie de l'énergie et 2,5 M\$ de frais ont été payés aux intervenants. Les principaux dossiers du Transporteur sont l'étude de productivité multifactorielle et la demande de modification de la politique d'ajouts au réseau de transport. Quant au Distributeur, les principaux dossiers sont la demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs, les mesures de soutien au développement des serres ainsi que l'approbation du plan d'approvisionnement 2020-2029.

29. Boni, prime de départ ou toute autre somme versée ou à verser en plus de leur salaire de base à la haute direction d'Hydro-Québec. Copie de tout document en lien avec ces départs.

La rémunération et les avantages sociaux sont accessibles aux pages [114 et 115 du Rapport annuel 2020](#).

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2020.pdf#page=114>

30. Copie des documents, notes, études ou analyses concernant des projets hydroélectriques au nord du 49^e parallèle.

Hydro-Québec développe de nouveaux projets lorsqu'il y a besoins énergétiques au Québec ou sur les marchés d'exportations. En ce sens, il n'y a pas de nouveaux projets hydroélectriques en développement actuellement.

Lorsque les besoins sont confirmés, les projets sont évalués en fonction de trois critères : ils doivent être économiquement rentables, acceptables du point de vue environnemental et accueillis favorablement par les communautés locales.

31. Nombre de projets à l'étude ou en développement au nord du 49^e parallèle. Indiquer également le coût total prévu des travaux, l'échéancier de mise en service, le coût de production unitaire du kWh ainsi que la durée de la période d'amortissement.

Consultez la réponse à la question 30 de ce document.

32. Copie des documents, notes, études ou analyses concernant l'impact des projets d'usine de GNL Québec et de Gazoduc. Indiquer également les coûts estimés pour Hydro-Québec.

Hydro-Québec réalise des études d'avant-projet en vue du raccordement du complexe Énergie Saguenay à la demande du client GNL Québec.

La construction de la ligne et des autres infrastructures nécessaires est conditionnelle à l'obtention de toute autorisation gouvernementale prescrite à Hydro-Québec et au client GNL Québec ainsi qu'à la décision de cette dernière d'aller de l'avant ou non avec son projet.

Comme pour tout projet de raccordement au réseau à haute-tension d'Hydro-Québec, le client sera responsable des coûts de raccordement.

L'usine de liquéfaction serait éligible au Tarif L (tarif offert aux clients dont la puissance à facturer > 5000 kilowatts, liée à une activité industrielle). Elle ne serait pas éligible au tarif de relance industrielle, ni au tarif de développement économique, qui prendra fin en mars 2027. Quant à Gazoduc inc., il serait facturé au tarif général – Clientèle de grande puissance (tarif LG). Notre bilan d'énergie montre que les approvisionnements actuels et prévus d'Hydro-Québec Distribution sont suffisants pour répondre aux besoins en énergie jusqu'en 2026 et en puissance jusqu'à l'hiver 2025-2026.

Tout nouvel approvisionnement pourrait en théorie avoir un impact sur l'ensemble des tarifs d'Hydro-Québec. Toutefois, nos efforts en efficacité énergétique auront également un impact sur l'état de nos ressources en libérant de l'énergie et de la puissance. De plus d'autres facteurs sont à considérer comme la réalisation ou non de plusieurs projets. Il serait donc hasardeux de conclure qu'un projet en particulier aurait un impact direct sur l'ensemble des tarifs.

Informations complémentaires :

- Tarifs d'électricité en vigueur au 1^{er} avril 2021
<https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/tarifs-electricite.pdf>
- Portrait des ressources énergétiques d'Hydro-Québec
<https://www.hydroquebec.com/data/achats-electricite-quebec/pdf/portrait-ressources-energetiques.pdf>
- Plan d'approvisionnement 2020-2029 révisé novembre 2020 http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/Suivi%20HQD_PlanAppro2020-2029/État%20avancement%202020%20du%20Plan%20d_approvisionnement%202020-2029%20du%20Distribute..pdf

33. Nombre de clients agricoles et de serriculteurs ayant bénéficié de tarifs réduits pour l'éclairage de photosynthèse en 2020-2021. Fournir une ventilation par région.

Abonnements à l'option d'électricité additionnelle pour l'éclairage de photosynthèse ou le chauffage des espaces destinés à la culture de végétaux	Au 31 mars 2021
Capitale-Nationale	3
Centre-du-Québec	2
Chaudière-Appalaches	2
Estrie	3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1
Lanaudière	2
Laurentides	14
Laval	2
Mauricie	1
Montréal	14
Montréal	6
Nord-du-Québec	1
Outaouais	1
Saguenay	2
Total	54

Source : Hydro-Québec

L'augmentation du nombre d'abonnements à l'option d'électricité additionnelle pour l'éclairage de photosynthèse par rapport à l'année dernière est principalement due à l'introduction, en décembre dernier, de la nouvelle offre tarifaire d'Hydro-Québec pour soutenir le développement des serres comme indiqué en réponse à la question 35.

34. Nombre d'interruptions de courant (incluant temps moyen et total) subies par les clients agricoles et les serriculteurs en 2020-2021. Fournir une ventilation par région.

Au cours de l'hiver 2020-2021, il y a eu 9 périodes de restrictions pour les clients serricoles à l'option d'électricité additionnelle pour l'éclairage de photosynthèse. Ces périodes de restriction ont chacune duré 4,3 heures en moyenne. Ainsi, les périodes de restrictions ont totalisé 39 heures au cours de l'hiver, soit un peu plus de 1 % des heures d'hiver.

Source : Hydro-Québec

35. Copie des documents, notes, études ou analyses concernant l'établissement d'un tarif préférentiel pour les serres du Québec.

Le 9 juillet 2020, à la suite du décret de préoccupations économiques, sociales et environnementales à l'égard de mesures de soutien au développement des serres (décret 759-2020), une nouvelle offre tarifaire à l'égard de cette clientèle a été déposée par Hydro-Québec à la Régie de l'énergie. Cette nouvelle offre tarifaire comprend trois éléments :

- L'abaissement de 300 kW à 50 kW le seuil d'admissibilité du nouveau tarif par rapport à l'OÉA pour l'éclairage de photosynthèse actuelle ;
- L'accès de ce nouveau tarif aux clients du tarif LG par rapport à l'OÉA pour l'éclairage de photosynthèse actuelle ;
- L'accès de ce nouveau tarif de l'usage de chauffage des espaces pour la culture de végétaux.

Le 1^{er} décembre 2020, la Régie de l'énergie a rendu la décision D-2020-161 dans laquelle elle approuve les modalités proposées par Hydro-Québec pour sa nouvelle offre tarifaire.

Les documents au soutien de cette demande sont disponibles sur le site de la Régie de l'énergie au dossier réglementaire R-4127-2020 : <http://publicsde.regie-energie.qc.ca/layouts/publicsite/ProjectPhaseDetail.aspx?ProjectID=550&phase=1&Provenance=B&generate=true>

La décision de la Régie de l'énergie est disponible sur le site internet de la Régie de l'énergie au dossier réglementaire R-4127-2020 : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/550/DocPrj/R-4127-2020-A-0041-Dec-Dec-2020_12_01.pdf.

Le communiqué d'Hydro-Québec à ce sujet et suivant la décision de la Régie de l'énergie est disponible au : <https://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1665/une-energie-propre-a-prix-avantageux-maintenant-accessible-a-un-plus-grand-nombre-de-producteurs-en-serre/?fromSearch=1>

De plus, le programme gouvernemental de rabais d'électricité pour favoriser le développement des serres, débuté à l'automne 2017, est toujours en vigueur. Avec ce programme, les producteurs en serre admissibles peuvent bénéficier d'une aide maximale équivalente à une réduction de 40 % de la facture d'électricité pour une durée maximale de huit ans. Voir les détails du programme sur le site du ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation :

<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/md/programmesliste/efficaciteenergetique/Pages/Programme-developpement-des-serres.aspx>

36. État de situation à la suite du déversement survenu en septembre 2014 à Cap-aux-Meules. Copie du rapport de caractérisation des sols contaminés, plan de réhabilitation, échéancier de réalisation des travaux de nettoyage et de réparation. Préciser les sommes déboursées et les prévisions de dépenses.

Les travaux liés à la centrale de Cap-aux-Meules ont été complétés en 2019. Il n'y a donc aucun coût encourus pour l'année pour 2020.

37. État de situation concernant les projets de minicentrale. Coûts estimés pour chacun des projets. Pour chacune des minicentrales, fournir le coût de raccordement, le prix du KWh, les coûts de financement, la période d'amortissement.

Hydro-Québec achète auprès de producteurs indépendants de l'électricité provenant de petites centrales hydroélectriques.

Pour les activités d'Hydro-Québec Distribution, les centrales en service, en construction et projetées, de même que les contrats signés sont accessibles sur le [site Web d'Hydro-Québec](http://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html>

38. Nombre de contrats d’approvisionnement et de fabrication octroyés hors Québec.
Préciser la valeur de chacun des contrats.

Dans l’attribution des contrats, Hydro-Québec recherche un juste équilibre entre les retombées économiques des achats au Québec et le prix payé, puisque les achats ont un impact sur les tarifs d’électricité. De plus, en matière d’attribution de contrats, Hydro-Québec doit respecter les dispositions des accords commerciaux auxquels elle est assujettie, notamment l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, l'Accord de libre-échange canadien et l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario.

En 2020, les acquisitions de biens et de services d’Hydro-Québec ont atteint 3,022 milliards de dollars, dont 90,5 % ont été réalisées auprès d’entreprises établies au Québec.

39. Ventilation des dépenses engagées pour l'élaboration, la publication et la promotion du Plan stratégique 2020-2024.

L'information contient des renseignements pouvant être sensibles sur le plan commercial et de nature confidentielle.

40. État de situation concernant la relance d'Hydro-Québec international. Ventilation des dépenses encourues et projetées, des investissements encourus et projetés, une liste des voyages et missions effectués et planifiés pour 2021-2022.

À la lumière de l'impact économique de la pandémie, la décision a été prise de prioriser le développement de nouvelles occasions d'affaires au Québec et en Amérique du Nord.

Par ailleurs, l'Alliance avec Innergex n'est pas affectée par ce récent positionnement et HQ analysera les opportunités avancées avec son partenaire dans le contexte de cette entente.

Pour obtenir les informations concernant les déplacements d'affaires du personnel, veuillez voir : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/frais-deplacement-personnel-hydro-quebec.html>

41. Copie des rapports d'inspection des grands ouvrages, barrages et infrastructures.
Ventilation des dépenses encourues au cours des cinq dernières années ainsi que les prévisions pour 2021-2022.

Hydro-Québec se prévaut de l'application d'un programme de sécurité dûment approuvé par le gouvernement du Québec, lequel remplace les dispositions réglementaires, à l'exception des normes minimales de sécurité.

Le suivi du caractère sécuritaire des barrages implique une reddition de compte annuelle qui porte notamment sur la vérification à l'effet que les activités du programme de sécurité sont dûment réalisées.

Les rapports découlant des évaluations périodiques de la sûreté des barrages, de même que les exposés des correctifs qui leur sont associés le cas échéant, sont transmis au Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

42. Évolution depuis 10 ans du taux de perte du réseau de transport global.

Le taux de pertes du réseau de transport de l'année 2020 est de 5,21 %.

43. Évolution depuis 10 ans des besoins en puissance mesurés par les pointes et la consommation moyenne.

Les besoins en puissance des clients d'Hydro-Québec à la pointe de l'hiver 2020-2021 ont atteint 36 576 MW le 1er février 2021 à 8h.

Source : [Rapport annuel 2020 p. 100](#)

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2020.pdf#page=100>

44. Nombre de clients pour lesquels une prime mensuelle s'est appliquée pour une puissance maximale appelée excédant la puissance réelle. Somme totale facturée à ces clients.

Comme la facturation de la puissance apparente est intégrée dans la facturation, Hydro-Québec ne dispose pas de l'analyse demandée.

La puissance est l'une des principales composantes des tarifs d'électricité, car ceux-ci reflètent les coûts réellement engagés par Hydro Québec pour offrir le service d'électricité.

Il ne serait pas équitable de fonder la tarification uniquement sur les kilowattheures consommés durant chaque période de consommation (l'énergie). En effet cela ne tiendrait pas compte des différences de coûts liés aux appels de puissance, qui peuvent varier en importance et en durée pour chaque client.

Pour établir la puissance à facturer, Hydro Québec prend deux mesures de l'appel de puissance des clients au moyen du compteur d'électricité de leur installation : la puissance réelle et la puissance apparente.

- La puissance réelle correspond à la quantité d'électricité consommée de façon utile pour faire fonctionner des équipements, par exemple un moteur ou un système de chauffage ou d'éclairage. La puissance réelle s'exprime en kilowatts (kW).
- La puissance apparente correspond à la quantité d'électricité qu'Hydro-Québec doit fournir à un client, exprimée en kilovoltampères (kVa). Lorsqu'elle est utilisée, la puissance apparente se décompose en puissance réelle (kW), qui assure le fonctionnement des équipements, et en puissance réactive (kVa), qui produit un champ magnétique et qui n'a pas d'utilité pour le client.

La facturation de la puissance apparente fait partie intégrante de la facturation de la puissance. La puissance maximale appelée correspond à la valeur la plus élevée entre :

- le plus grand appel de puissance réelle ;
- 90 % du plus grand appel de puissance apparente (kVa) pour les abonnements domestiques et de petite ou moyenne puissance, ou 95 % pour les abonnements de grande puissance.

Les notions liées à la puissance sont disponibles sur le [site Web d'Hydro-Québec](http://www.hydroquebec.com/affaires/espace-clients/tarifs/mieux-comprendre-puissance.html).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/affaires/espace-clients/tarifs/mieux-comprendre-puissance.html>

45. État de situation concernant la gestion des enjeux reliés à la puissance. Préciser l'impact sur les différents types d'approvisionnement.

Le bilan de puissance montre qu'Hydro-Québec Distribution et Services partagés peut assurer l'équilibre entre l'offre et la demande en période de pointe jusqu'à l'hiver 2025-2026, grâce notamment à la contribution importante des moyens de gestion de la demande de puissance (GDP).

Voir le bilan en puissance d'Hydro-Québec Distribution dans l'[État d'avancement 2020 du Plan d'approvisionnement 2020-2029](#) p.10

Lien : http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/Suivi%20HQD_PlanAppro2020-2029/%C3%89tat%20avancement%202020%20du%20Plan%20d_approvisionnement%202020-2029%20du%20Distribute...pdf#page=10

46. Pour chacune des cinq dernières années, les sommes investies dans l'électrification des transports. Fournir une ventilation par projet.

Le Circuit électrique d'Hydro-Québec a été inauguré en mars 2012. Il s'agit d'un partenariat entre Hydro-Québec et plus de 350 partenaires institutionnels, municipaux et commerciaux. Le CÉ exploite plus de 3000 bornes de recharge publiques sur l'ensemble du territoire québécois.

En 2020, les dépenses d'exploitation du Circuit électrique ont été de l'ordre de 450k\$ (coûts optimisés grâce aux subventions de Ressources naturelles Canada)

Elles comprennent :

- Site Web, système d'exploitation, cartes RFID, application mobile
- Support téléphonique 24/7 à l'intention des usagers
- Publicité et promotion du réseau
- Activités de sensibilisation aux avantages de l'utilisation des véhicules électriques
- Préparation de cahiers des charges et d'appels d'offres pour fournisseurs de bornes et de services
- Projets pilotes en électrification des transports : nouveaux types de bornes et services pour la recharge publique
- Frais d'entretien des bornes
- Frais du système de gestion des bornes

Source : Hydro-Québec

47. Liste des consortiums impliquant des entreprises étrangères, en indiquant :
- a. les investissements liés à chacun des consortiums, ventilés ;
 - b. les lieux d'investissement ;
 - c. le nombre d'emplois créés.

Consortiums impliquant des compagnies étrangères	Lieu d'investissement	Montants investis par HQ en 2020 (\$CA)
Dana TM4 inc.	Boucherville	4,185M\$
Dana Electric Motors Co. Ltd (anciennement PEPS ³)	Beijing et Weifang, Chine	2,924M \$
SME Group	Arzignano, Italie	0,719 M\$
Ashwoods		13,543M\$
Inde		2,669M\$
TM4 USA		0,341M\$

Notes

- 1. Processus de liquidation en cours. Aucune activité en 2019.
- 2. Dissoute le 27 juin 2019.
- 3. Rachat du partenaire chinois dans Prestolite E-Propulsion Systems (PEPS).

48. État de situation des dossiers de développement hydroélectrique impliquant des négociations ou des communications avec les communautés autochtones, incluant :
- a. l'objet des négociations ou des consultations;
 - b. la date des rencontres;
 - c. l'échéancier des négociations;
 - d. le nom du négociateur pour le gouvernement et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement;
 - e. le nom du négociateur pour la communauté autochtone et la liste de toutes les personnes présentes aux négociations pour la communauté autochtone.

En mai 2019, Hydro-Québec a conclu un contrat d'approvisionnement portant sur l'achat d'électricité produite à partir d'une centrale hydroélectrique de 7,25 MW, qui sera localisée sur la rivière Inuksuak, à Inukjuak au Nunavik.

Développé par la corporation foncière Pituvik, en partenariat avec Innergex, ce projet permettra de réduire de façon importante les émissions de GES dans le village, attribuables à la centrale diesel opérée par Hydro-Québec, de même qu'au chauffage résidentiel au mazout, dont une part importante sera convertie à l'électricité. Le contrat d'approvisionnement et un nouveau tarif de distribution d'électricité pour la clientèle résidentielle ont été approuvés par la Régie de l'énergie en décembre 2019 (lien vers la décision de la Régie de l'énergie : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/510/DocPrj/R-4091-2019-A-0024-Dec-Dec-2019_12_17.pdf).

La mise en service de la centrale hydroélectrique est prévue pour décembre 2022.

49. État de situation des travaux de réfection et d'entretien de la centrale thermique de Bécancour depuis 2009-2010, ainsi que les prévisions pour 2021-2022. Indiquer également le calendrier, les coûts et l'échéancier de ces activités. Fournir le bilan des activités d'exploitation depuis 2009-2010 et les coûts d'exploitation.

Depuis sa mise en service en 1993 et mis à part le suivi d'entretien normal, la centrale thermique d'Hydro-Québec à Bécancour n'a fait l'objet d'aucune réfection majeure sur les turbines à gaz de la centrale.

50. État de situation des travaux de démantèlement de la centrale nucléaire Gentilly-2 depuis 2012-2013, ainsi que les prévisions pour 2021-2022. Indiquer également le calendrier, les coûts et l'échéancier de ces activités, ainsi que les montants liés à la vente d'équipement.

Étapes complétées

- 28 décembre 2012 : réacteur nucléaire placé à l'état d'arrêt garanti.
- 3 septembre 2013 : cœur du réacteur entièrement déchargé de son combustible ; principaux systèmes hors services vidangés, asséchés et mis en retrait.
- 2 décembre 2014 : atteinte de l'état de stockage sûr avec le combustible irradié entreposé dans les piscines.
- Mai 2016 : abolition du Plan des mesures d'urgence nucléaire externe par l'Organisation régionale de la sécurité civile Mauricie-Centre-du-Québec. L'installation de Gentilly-2 ne présente plus de risque radiologique pour la population. Un plan de mesure d'urgence est toutefois maintenu.
- Juillet 2016 : Hydro-Québec dispose d'un nouveau permis de déclassement d'un réacteur nucléaire de puissance, émis par la CCSN, valide pour une durée de 10 ans (jusqu'au 30 juin 2026).
- Printemps 2017 : mise en service de deux nouvelles enceintes de stockage pour les dernières grappes de combustible irradié.
- 2018 : achèvement de l'entreposage de l'eau lourde hors des systèmes et du bâtiment réacteur.
- 2020 : finalisation du transfert de l'ensemble des grappes de combustible irradié dans les enceintes de stockage.

Prévisions 2021-2023

- Drainage du circuit de refroidissement des boucliers, des piscines de stockage et finalisation de la reconfiguration des salles contenant des matières radioactives.
 - Une fois ces activités finalisées, le site sera en état de stockage sous surveillance pour environ 35 ans et la principale activité sera la surveillance physique, environnementale et radiologique du site.
- Le transfert du combustible irradié vers un site permanent est prévu à compter de 2048 et s'échelonnera sur une période de 15 ans. La Société de gestion des déchets nucléaires porte ce projet.

Les activités de déclasserement de l'installation nucléaire sont réalisées conformément aux exigences de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN).

Calendrier, coûts et échéancier

Consultez l'échéancier du projet, incluant le calendrier.

Les coûts à jour liés au projet de déclasserement et à l'évacuation du combustible irradié se trouvent à la page 81 du Rapport annuel 2020 d'Hydro-Québec.

Montants liés à la vente d'équipement

Nous poursuivons nos efforts en matière de valorisation des actifs devenus disponibles avec la fermeture des installations de Gentilly-2. Nous avons trouvé des acquéreurs pour divers équipements (ex. génératrices, équipements de cafétéria, simulateurs, moniteurs) dont la valeur a atteint, à ce jour, près de 15,6 M\$.

Note : Nous sommes présentement à l'étape du déclasserement des installations. L'étape du démantèlement complet des installations aura lieu à compter de 2059.

Lien 1 : <http://www.hydroquebec.com/data/production/pdf/echeancier-plan-declassement.pdf>

Lien 2 : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf>

51. État de situation et bilan des coûts associés au contrat entre Hydro-Québec Distribution et la centrale de TransCanada Energy (TCE) à Bécancour, depuis l'appel d'offres tenu en 2002. Fournir les prévisions pour 2021-2022.

Les livraisons en base de la centrale de TCE sont suspendues depuis le 1^{er} janvier 2008.

Le coût total des compensations versées à TCE par HQD pour la suspension des livraisons est de l'ordre de 120 M\$/an.

Le contrat prend fin en 2026.

Source : Hydro-Québec

52. Total de la puissance installée en énergie éolienne au 31 mars 2019. Indiquer le lieu de localisation, le nombre d'éoliennes, le promoteur et la puissance installée.

Le total de la puissance installée des parcs éoliens est actuellement de 3673,75 MW tel qu'indiqué sur le site web d'Hydro-Québec. Pour information complémentaire, consultez la page [Contrats d'approvisionnement en électricité en vigueur](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html>

Efficacité énergétique

53. Pour chacun des programmes d'efficacité énergétique résidentiels (éclairage, thermostats électroniques, fenêtres et portes-fenêtres, Recyc-Frigo, chauffe-eau, etc.), indiquer, par année, depuis leur lancement :
- le nombre d'interventions effectuées;
 - le montant total versé (incluant les remises postales, les subventions, les récompenses, les rabais à la caisse);
 - l'énergie économisée.

Le Plan global en efficacité énergétique (PGEE) a été en vigueur de 2003 à 2015 et a couvert un grand nombre de domaines. Ces programmes ont fait l'objet d'un suivi dans les Rapports annuels d'Hydro-Québec Distribution déposés à la Régie de l'énergie.

Voir : http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/RapportsAnnuels_DistribTransp.html

Par ailleurs, le document [Efficacité énergétique](#) a été déposé le 19 avril 2021 à la Régie de l'énergie. Le document fait la liste des interventions en efficacité énergétique en vigueur au 31 décembre 2020 et fait état de leurs résultats cumulatifs au 31 décembre 2020 depuis le début du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique du Québec 2018 2023 (Plan directeur).

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/efficacite-energetique-2020.pdf>

54. Pour chacun des programmes d'efficacité énergétique agricoles (bâtiments, équipements solaires, mazout lourd, innovation en énergie, etc.), indiquer, par année, depuis leur lancement :
- a. le nombre d'interventions effectuées ;
 - b. le montant total versé (incluant les remises postales, les subventions, les récompenses, les rabais à la caisse) ;
 - c. l'énergie économisée.

Voir la réponse à la question 53 de ce document.

55. Pour le programme de diagnostic résidentiel, indiquer, par année, depuis son lancement, le nombre de répondants au sondage et les économies potentielles proposées. Fournir une estimation du coût du programme et de l'énergie qu'il a permis d'économiser.

Voir la réponse à la question 53 de ce document.

56. Concernant le questionnaire *Comparez-vous; êtes-vous écoénergétique ou énergivore ?* indiquer, par année, le nombre de répondants.

Voir la réponse à la question 53 de ce document.

57. Pour les clientèles commerciale, institutionnelle et agricole – volets prescriptif et sur mesure –, indiquer la liste des projets appuyés, par catégorie (bâtiments commerciaux, bâtiments résidentiels, bâtiments institutionnels, bâtiments agricoles), le type d'intervention effectuée, le montant consenti et l'énergie économisée.

La liste des projets et autres renseignements demandés ne peuvent être fournis puisqu'il s'agit d'informations nominatives ou de renseignements sensibles sur le plan commercial de notre clientèle que nous traitons de façon confidentielle.

Voir la réponse à la question 53 de ce document.

58. Pour le programme Réfrigération commerciale, indiquer le nombre de remises effectuées depuis le début du programme, le montant total accordé et l'énergie ainsi économisée.

Le programme Réfrigération commerciale a pris fin le 1er mai 2012 à la suite de l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation canadienne sur les réfrigérateurs et congélateurs commerciaux (tiré de la Demande R-3814-2012 à la Régie de l'Énergie du Québec).

59. Pour les programmes d'innovation PISTE et IDÉE, indiquer la liste des projets aidés, la clientèle visée, la date, le montant consenti et l'énergie ainsi économisée.

Les programmes PISTE et IDÉE ont été remplacés par l'activité Démonstration technologique et commerciale au 1er mai 2015. Bien qu'il y ait eu des projets DTEC en 2019, la liste demandée ne peut être fournie, puisqu'elle contient des informations nominatives ou de renseignements de nature commerciale de notre clientèle que nous traitons de façon confidentielle.

60. Pour le programme Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments, indiquer, depuis son lancement, la liste des interventions effectuées, le montant consenti et l'énergie ainsi économisée.

Le volet Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments est fermé depuis novembre 2013, mais les participants ont déposé leur rapport de suivi et les pièces justificatives jusqu'en 2016.

61. Pour le programme Éclairage public à DEL, indiquer la liste des interventions effectuées, le montant consenti et l'énergie ainsi économisée.

Le programme a été fermé au 31 mars 2015 mais le participant avait un délai de 24 mois (jusqu'au 31 mars 2017) pour installer les appareils d'éclairage public à DEL et faire une demande de versement de l'appui financier.

62. Pour les programmes Analyse de la consommation électrique et Nouvelle usine, agrandissement ou ajout de chaîne de production, indiquer la liste des interventions effectuées, l'aide consentie et l'énergie ainsi économisée.

Le volet Analyse de la consommation a pris fin le 19 novembre 2018. Pour le volet Nouvelle usine, agrandissement ou ajout de chaîne de production qui fait partie du programme Systèmes industriels, voir la réponse à la question 48.

63. Pour chaque programme du volet agricole, indiquer, par année, le nombre et le type d'interventions effectuées, le montant total de l'aide consenti et l'énergie ainsi économisée.

Voir la réponse à la question 53 de ce document.

64. Pour le service *Visilec*, indiquer, par année, le nombre de clients abonnés.

Le programme Visilec a été fermé le 14 octobre 2019. À cette date, il y avait 448 abonnés actifs.
Le service a été remplacé par le Portrait de ma consommation offert sans frais.

65. Liste des ententes de transfert technologique conclues par Hydro-Québec.

Veuillez consulter la réponse de la question 26 sur le même sujet.

Hydro-Québec Production (HQP)

66. Pour chaque complexe d'HQP, indiquer, depuis 2011-2012, par année financière, le coût de production et la quantité de kWh produite. Indiquer également, pour chacun des complexes, les coûts d'entretien et les coûts liés au personnel.

Coût moyen de production en 2020 : 2,11 ¢/kWh.

Consultez la page 7 de la Présentation des résultats financiers d'Hydro-Québec 2020.

<https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/resultats-financiers-31122020.pdf#page=7>

67. Pour chacune des sources d’approvisionnement électrique, indiquer, depuis 2011-2012, par année financière, le coût d’acquisition, la provenance et la quantité de kWh acquise.

Hydro-Québec Distribution compte sur un portefeuille d’approvisionnements de long terme, constitué du bloc d’énergie patrimoniale (essentiellement de l’hydroélectricité) et de contrats avec Hydro-Québec Production et avec des producteurs indépendants d’énergie renouvelable. Le Distributeur mise également sur diverses initiatives en efficacité énergétique pour réduire la consommation de sa clientèle.

Voir l’[État d’avancement 2020 du Plan d’approvisionnement 2020-2029](#) (révisé novembre 2020)

Le coût des approvisionnements existants et prévus figure dans le tableau 10.1 à la page 77 du document [Complément d’information du Plan d’approvisionnement 2020-2029](#).

Lien 1 : http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/Suivi%20HQD_PlanAppro2020-2029/État%20avancement%202020%20du%20Plan%20d_approvisionnement%202020-2029%20du%20Distributee...pdf

Lien 2 : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/529/DocPrj/R-4110-2019-B-0009-Demande-Piece-2019_11_01.pdf#page=77

68. Pour chacune des centrales en construction ou en rénovation, indiquer, depuis 2011-2012, par année financière, le montant investi, le nombre de jours et de travailleurs requis. Indiquer également le coût total prévu des travaux, l'échéancier de mise en service, le coût de production unitaire du kWh ainsi que la durée de la période d'amortissement.

	2020
Investissements en développement	441 M\$ ¹
Investissements visant à assurer la pérennité et l'optimisation du parc d'équipements d'Hydro-Québec Production	499 M\$ ²
TOTAL	940 M\$

L'amortissement débute le mois suivant la date de mise en service. Les périodes d'amortissement pour les principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Production hydraulique 40 à 120 ans
- Production thermique 15 à 50 ans

Consultez les pages 48 et 73 du [Rapport annuel 2020 d'Hydro-Québec](#).

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2020.pdf>

¹ Principalement à la poursuite de la construction du complexe hydroélectrique de la Romaine. Il a notamment mis en exploitation le barrage et les ouvrages connexes de l'aménagement de la Romaine -4 après avoir achevé la mise en eau du réservoir. Dans le contexte de la transition énergétique, le Producteur a également investi dans la construction de deux centrales solaires photovoltaïques en Montérégie, soit la centrale de la Cité à La Prairie et celle de l'IREQ à Varennes.

² Le Producteur a notamment continué de mener des travaux de réfection aux centrales Robert-Bourassa, de Rapide-Blanc et de Beauharnois.

69. État de situation concernant le 200 MW d'énergie éolienne attribué à HQP par le gouvernement.

Les négociations pour le contrat éolien Apuiat ont repris à l'automne 2020. Suite à ces négociations les parties ont annoncées le 4 février 2021 la signature d'un contrat entre Hydro-Québec Production et Parc éolien Apuiat S.E.C., une société regroupant plusieurs communautés innues et Boralex, permettant l'achat d'électricité à très bon prix, soit au coût d'environ 6¢/kWh sur un horizon de 30 ans. Apuiat devient donc le plus compétitif de tous les parcs éoliens sous contrat au Québec.

70. Ventiler le coût de revient estimé du kWh du projet La Romaine.

Hydro-Québec établit le coût de revient actuel du complexe de la Romaine à 6,4 ¢/kWh y compris le coût du transport.

71. Ventiler le coût du projet La Romaine, depuis le début des travaux : coûts de transport, période d'amortissement, montant versé aux collectivités locales, coûts de construction.

Les investissements requis pour la construction des quatre centrales du complexe de la Romaine sont de l'ordre de 7,5 G\$.

La pandémie de COVID-19 a entraîné un arrêt complet du chantier de la Romaine-4, là où se construit la dernière installation du complexe de la Romaine. Les travaux prioritaires pour la mise en eau du réservoir ont repris en mai 2020, ce qui a permis d'amorcer le remplissage en juin, comme prévu. La construction du barrage est achevée et le bétonnage se poursuit à la centrale. L'ensemble des parties prenantes du projet, c'est-à-dire les entrepreneurs, les syndicats, les travailleurs et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), ont souligné la qualité des mesures sanitaires mises en place au chantier. La mise en service de la centrale de la Romaine-4 a été reportée à 2022.

Consultez le [Rapport annuel 2020 d'Hydro-Québec](#), page 33.

Depuis le début des travaux en 2009, le projet occupe chaque année quelque 1 100 personnes, dont près de la moitié proviennent de la Côte-Nord et 1 sur 10 est issue d'une communauté autochtone. De 2009 à 2018, la réalisation du complexe de la Romaine a généré des retombées économiques de plus de 5,6 G\$ au Québec (ces données ne sont mises à jour qu'aux deux ans, elles datent donc de 2020).

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2020.pdf#page=33>

72. Fournir les exigences de contenu local pour La Romaine.

Dans le cadre du projet Romaine, Hydro-Québec travaille de façon soutenue à maximiser les retombées régionales du projet. Comme énoncé lors de l'étude d'impact du projet, Hydro-Québec a prévu :

- La création d'un comité des retombées économiques régionales.
- L'inscription de la clause de sous-traitance dans les contrats provinciaux.
- La réservation de certains contrats aux entreprises régionales, à la condition qu'il y ait concurrence.
- La réservation de certains contrats aux communautés innues pour les mesures d'atténuation environnementale, l'alimentation et la conciergerie, l'entretien technique des campements et le déboisement.
- La mise en œuvre de mesures destinées à favoriser l'embauche de main-d'œuvre et l'achat de biens et services de la Côte-Nord.

73. Pour chaque type d'équipements de production, indiquer la période d'amortissement applicable selon les normes comptables en vigueur.

L'amortissement débute le mois suivant la date de mise en service.

Les périodes d'amortissement pour les principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Production hydraulique 40 à 120 ans
- Production thermique 15 à 50 ans

Consultez la page 73 du [Rapport annuel 2020 d'Hydro-Québec](#).

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2020.pdf#page=73>

74. Pour chacune des 63 centrales composant le parc d'HQP, fournir la période d'amortissements prévue et la période d'amortissement restante.

L'amortissement débute le mois suivant la date de mise en service.

Les périodes d'amortissement pour les principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Production hydraulique 40 à 120 ans
- Production thermique 15 à 50 ans

Consultez la page 73 du [Rapport annuel 2020 d'Hydro-Québec](#).

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2020.pdf#page=73>

75. Liste et nombre d'immobilisations corporelles amorties depuis la détermination du bloc patrimonial.

Depuis la détermination du bloc patrimonial, les centrales suivantes ont été ajoutées au parc de production : Sainte-Marguerite-3, Rocher-de-Grand-Mère, Toulnostouc, Eastmain-1, Péribonka, Rapides-des-Cœurs, Chute-Allard, Mercier, Eastmain-1-A, La Sarcelle, Romaine-2, Romaine-1 et Romaine-3. Toutefois, aucune centrale n'a été amortie.

Source : Hydro-Québec

76. Nombre d'enquêtes internes en cours. Fournir les motifs pour chacune des enquêtes.

En 2020, nous avons ouvert 173 dossiers pour donner suite aux allégations reçues et autres demandes relatives à des manquements à l'éthique ou des lacunes de contrôle.

Hydro-Québec TransÉnergie

77. Pour chacune des installations de transport en construction ou en rénovation, indiquer, depuis 2011-2012, par année financière, le montant investi et le nombre de jours et de travailleurs requis. Indiquer également le coût total prévu des travaux, l'échéancier de mise en service, le coût de transport du kWh ainsi que la durée de la période d'amortissement.

En 2020, le Transporteur a investi 1 423 M\$ en immobilisations corporelles et en actifs incorporels, soit 269 M\$ pour les projets de croissance et 1 154 M\$ pour les projets visant à maximiser la fiabilité et la pérennité des actifs. Les projets de croissance ont pour but de raccorder au réseau de nouveaux équipements de production ou d'augmenter la capacité des installations pour suivre l'évolution de la charge ou pour répondre à de nouvelles demandes de transport. Quant aux projets liés à la fiabilité et à la pérennité des actifs, ils concernent le maintien des installations en bon état, l'amélioration continue de la qualité du service ainsi que le respect des exigences légales et réglementaires associées à l'exploitation du réseau de transport.

Au chapitre des projets de croissance, le Transporteur a alloué 86 M\$ au projet visant le déploiement d'une ligne à 320 kV à courant continu d'environ 100 km entre le poste des Appalaches, situé près de Thetford Mines, et un point de raccordement à la frontière entre le Québec et le Maine, en vue de la mise en place d'une nouvelle interconnexion de 1 200 MW entre le Québec et le réseau de la Nouvelle-Angleterre. Il a également consacré 23 M\$ à la construction du poste des Patriotes à 315-25 kV, dans les Laurentides.

Parallèlement, le Transporteur a mené plus de 1 500 projets pour maintenir et améliorer la qualité de ses actifs. Entre autres, diverses activités qui s'inscrivent dans le plan de développement de l'architecture du réseau à 315 kV de l'île de Montréal se sont poursuivies, de même que le remplacement des systèmes de conduite du réseau de transport et des automatismes de réseau et de poste. Le Transporteur a également affecté 179 M\$ aux travaux liés à la future ligne à 735 kV Micoua-Saguenay, d'une longueur de 262 km, qui servira à maintenir la fiabilité du réseau de transport d'Hydro-Québec.

78. Pour chacune des interconnexions, indiquer le nombre et le prix moyen du kWh exporté, ainsi que le nombre et le prix moyen du kWh importé.

Capacité d'importation et d'exportation des interconnexions – 2019

Réseau	Nombre ✓	Capacité en mode importation (MW) ✓	Capacité en mode exportation (MW) ✓
Ontario	8	1 970	2 705
Nouveau-Brunswick	3	785	1 029
New York	2	1 100	1 999
Nouvelle-Angleterre	3	2 170	2 275
TOTAL	15^a	6 025	7 974^b

a) Une interconnexion commune pour New York et l'Ontario comptée une fois dans le total.

b) 325 MW maximum en livraison simultanée (exportation) pour l'interconnexion commune avec l'Ontario et New York.

Le prix moyen des exportations (31,3 TWh) a été de 4,2 ¢/kWh en 2020.

Tableau disponible à la page 79 du [Rapport sur le développement durable 2019](#).

Consultez aussi la page Exportations du [site Web Hydro-Québec international](#).

Lien 1 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-developpement-durable.pdf#page=79>

Lien 2 : <https://www.hydroquebec.com/international/fr/exportations/>

79. Indiquer, par catégorie (résidentiel, agricole, d'affaires, petite puissance ou autre), le nombre de clients autoproducteurs utilisant l'option de mesurage net ou le programme sans compensation depuis 2011-2012, par année financière.

En avril 2021, le nombre de clients actifs était de 734, soit environ 95 % de clients résidentiels, 1 % de clients agricoles et 3 % de clients commerciaux. La quasi-totalité de ces clients utilise des installations solaires.

En plus des 734 clients qui bénéficient du mesurage net, on compte près d'une quarantaine de clients commerciaux aux tarifs G (général) ou M (moyenne puissance) en tant qu'« autoproducteur sans compensation ».

Hydro-Québec Distribution (HQD)

80. Nombre de demandes de prolongement de réseau depuis 2011-2012, par année financière.

Raccordements simples (nature 210)

2020	
Volume	14 997
% faits en 10 jours ouvrables	87%

Raccordements à intervenants multiples (natures 1xx-2xx-3xx-4xx-5xx-7xx)

2020	
Volume	91 055 (incluant les raccordements simples)
% faits à la date promise	90%

[1] Raccordement simple : raccordement d'un lieu situé à moins de 30 mètres du réseau et ne nécessitant pas de travaux d'ingénierie.

[2] Raccordement à intervenants multiples : raccordement nécessitant la réalisation de travaux d'ingénierie. Les délais de réalisation varient selon la complexité des travaux. Ces raccordements impliquent souvent une coordination avec des tiers (ex. : entreprises de télécommunication et de câblodistribution) et exigent l'obtention d'informations devant être fournies à Hydro-Québec par le client (plans d'aménagement, servitudes enregistrées et autres documents légaux, entente de contribution, certification d'autorisation, etc.)

81. Nombre total de clients d’HQD, par catégorie. Présenter l’évolution depuis 10 ans.

Consultez la page 99 du [Rapport annuel 2020 d’Hydro-Québec](#).

Aux 31 décembre					
Nombre d’abonnements					
Au Québec, par secteurs					
Résidentiel	4 076 286	4 032 426	3 994 491	3 958 300	3 924 992
Commercial, institutionnel et petits industriels	321 562	319 225	317 608	316 430	314 816
Grands clients industriels	189	186	185	184	183
Autres	4 763	4 705	4 630	4 582	4 550
Nombre total d’abonnements	4 402 800	4 356 542	4 316 914	4 279 496	4 244 541

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2020.pdf#page=99>

82. Nombre de clients résidentiels inscrits au mode de versements égaux, depuis 2011-2012, par année financière.

Nombre de clients résidentiels inscrits au mode de versements égaux en 2020 : 1 746 846

Source : Hydro-Québec

83. Nombre de clients s'étant inscrits à la facture Internet ou au paiement autorisé depuis 2011-2012 et le nombre total de clients inscrits à ces services.

2020	
Clients ayant adhéré à la facture électronique (incluant Postel)	196 286
Clients actifs inscrits à la facture électronique (incluant Postel)	1 819 508
Clients ayant adhéré au prélèvement automatique	157 688
Comptes inscrits au prélèvement automatique	1 010 522

Source : Hydro-Québec

84. Depuis 2011-2012, ventilé par année financière, le nombre de clients ayant :

- a. créé une Page personnelle ;
- b. transmis leur relevé de compteur ;
- c. obtenu un portrait de consommation ;
- d. obtenu une estimation des coûts de l'électricité à une résidence ;
- e. effectué leur changement d'adresse en ligne.

2020	Téléphone	Site Web	Total
Créé un Espace client	N/A	N/A	197 942
Transmis leur relevé de compteur	20 897	59 002	79 899
Obtenu un portrait de consommation	N/A	N/A	11 774 105
Obtenu une estimation des coûts de l'électricité à une résidence	9 540	747 684	757 224
Effectué leur changement d'adresse	11 484	418 450	429 934

	Fin 2019	Fin 2020
Taux clients avec Espace client	53%	58%
Taux clients avec Facture Internet	47%	51,6%

85. Pour les plaintes reçues par chacune des divisions d'Hydro-Québec, depuis 2011-2012, ventilées par année financière, indiquer :

a. le nombre total de plaintes pour chacune des divisions ;

Division	2020
Distribuer	1 592
Transporter	12
Produire	5
Commercialiser	2
Total	1 611

L'expérience et la satisfaction des clients sont au cœur de nos stratégies d'entreprise. Nous constatons que le nombre de plaintes reçues continue de diminuer : il est passé de 2 231 en 2019 à 1 611 en 2020, en baisse de 28 %, soit une diminution de 72 % par rapport à 2015.

Source : Rapport annuel HQ 2020 p. 13

<https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2020.pdf>

Notons que cette diminution est en grande partie attribuable aux mesures qu'Hydro-Québec a mises en place pour accompagner les clients présentant des difficultés de paiement dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

Parmi les mesures déployées pour accompagner la clientèle dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, aucun avis d'interruption n'a été transmis et par conséquent aucune interruption de service n'a été effectuée et ce, depuis la mi-mars. Ces mesures se sont traduites par une baisse significative de 84 % des plaintes liées au recouvrement.

b. la nature de la plainte ;

Les plaintes portent notamment sur les questions de réseau et entretien (23,9 %), de recouvrement (3,6 %), de consommation (16,1 %), de facturation (11,3 %), de mesurage et relève (5,9 %), de responsabilité (5,7 %), de tarif (1,9 %), d'environnement (9,4 %), et de vol d'électricité (1,6 %).

- c. l'état du suivi de la plainte ;

La très grande majorité des plaintes sont **réglées sans l'intervention de la Régie de l'énergie, soit dans un délai maximal de 30 jours (93,6 % en 2020).**

En 2019, la révision de la « Procédure d'examen des plaintes » proposée par le Distributeur, puis approuvée par la Régie de l'énergie, laquelle prévoit dorénavant un délai maximal réduit de 60 à 30 jours, réaffirmait la volonté d'Hydro-Québec de devenir une référence en matière de service à la clientèle, en plus d'assurer une pérennité de cet engagement. Par ailleurs, cette procédure est dorénavant communiquée aux clients via un encart contenu aux Conditions de service, en plus d'être diffusée une fois l'an à tous les clients, et publiée sur le site Web d'Hydro-Québec, de manière évidente et facilement accessible.

- d. le délai moyen pour qu'on accuse réception de la plainte ;

En 2020, le **délai moyen pour envoyer l'accusé réception d'une plainte était de 1,6 jour.**

- e. le délai de résolution de la plainte (du problème) ;

En 2020, le **délai moyen pour le traitement d'une plainte était de 15,4 jours.**

- f. le nombre de plaintes reçues par téléphone, par la poste et par courrier électronique.

Visite et appel	363
Lettre et télécopie	154
Courriel et Web	1 094
Total	1 611

86. Pour les plaintes reçues par chacune des divisions d'Hydro-Québec, indiquer le plan d'action mis en place par la société d'État pour ces plaintes. Indiquer également les sommes consacrées à ce plan d'action.

Ces derniers mois, les équipes ont déployé des efforts soutenus pour offrir une alimentation en électricité fiable et accompagner les clients durant cette période particulièrement exigeante. En plus des mesures d'allègement instaurées pour la clientèle depuis le début de la crise sanitaire, Hydro-Québec poursuit ses efforts pour adapter ses activités aux besoins de ses clients.

Voir [Rapport annuel 2020](#) p. 13

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2020.pdf#page=13>

87. Nombre de plaintes liées au délai de branchement et indiquer le plan d'action de la société d'État pour ces plaintes, depuis 2011-2012, par année financière. Indiquer également les sommes consacrées à ce plan d'action.

Le nombre de plaintes liées aux raccordements s'élève à 87 en 2020.

HQ poursuit les actions mises en place soit :

- Le maintien d'une vigie centralisée et d'un suivi hebdomadaire des plaintes liées aux raccordements.
- L'amélioration de l'information fournie aux clients quant aux délais de traitement de leur demande et aux changements s'il y a lieu (voir l'outil de suivi d'une demande de travaux en ligne : <https://session.hydroquebec.com/portail/fr/web/clientele/suivi-demande-residentiel-commercial>)
- Le déploiement d'une nouvelle organisation du travail (gestion centralisée de l'ensemble de la charge de travail) favorisant un meilleur suivi et une meilleure prise en charge de tous les intervenants interpellés pour le traitement des demandes des clients.

88. État de la situation quant aux compteurs de nouvelle génération (dits « intelligents »).
Indiquer :

- a. les coûts liés au remplacement des compteurs traditionnels par les nouveaux compteurs intelligents depuis 2011-2012, par année financière ;

Le projet d'installation massive des compteurs de nouvelle génération est terminé depuis 2017.

Pour ce qui est des cas difficiles présentés à la Régie de l'énergie, ils sont complétés depuis 2019. L'installation des compteurs fait maintenant partie de nos activités courantes. Voir le plus récent dossier déposé à la Régie de l'énergie à ce sujet.

http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/501/DocPri/R-9001-2018-B-0027-RapAnnuel-Piece-2019_04_18.pdf

- b. les prévisions des coûts liés au remplacement des compteurs traditionnels par les nouveaux compteurs intelligents pour l'année 2020-2021 ;

Voir la réponse a)

- c. le nombre de jours et de travailleurs requis pour remplacer les compteurs ;

Voir la réponse a)

- d. le nombre de plaintes liées à l'installation des nouveaux compteurs et l'état du suivi de ces plaintes ;

En 2020, nous avons reçu 25 plaintes liées à l'installation des nouveaux compteurs.

- e. le délai moyen pour qu'on accuse réception de la plainte ;

En 2020, le délai moyen de transmission des accusés de réception était de 1,6 jour calendaire. Toutefois, dans 84 % des cas, l'accusé de réception a été transmis dans les 24 heures suivant la réception de la plainte.

- f. le délai de résolution de la plainte ;

En 2020, le **délai moyen pour le traitement d'une plainte était de 15,4 jours.**

- g. le nombre de plaintes reçues par téléphone, par la poste et par courrier électronique.

Visite et appel	363
Lettre et télécopie	154
Courriel et Web	1 094
Total	1 611

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/performance-2020.pdf>

89. Indiquer le nombre d'usagers d'Hydro-Québec qui ont refusé de changer leur compteur, pour l'année en cours et depuis le début des travaux de remplacement.

Au 31 décembre 2020, pour l'ensemble du Québec, environ 1,49% des clients ont opté pour un compteur non communicant (62 722 compteurs non communicants installés).

90. Fournir les documents, notes, analyses ou études concernant le nombre de clients résidentiels pour lesquels un écart de consommation de plus de 20 % a été constaté depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération.

Hydro-Québec ne détient pas de tels documents. Le remplacement du compteur d'un client n'a aucun lien avec les variations sur sa facture.

Ce sont les variations de température ou les changements aux habitudes de consommation ou d'équipements chez le client qui peuvent influencer la facture d'électricité. Les cas médiatisés ont été analysés et, dans tous les cas, la facturation s'est révélée le reflet réel de la consommation du client.

91. Fournir les documents, notes, analyses ou études concernant les écarts de précision de chaque génération de compteurs implantés dans le secteur résidentiel au Québec depuis 1950.

Hydro-Québec ne détient pas de tels documents.

Le processus d'homologation des compteurs d'Hydro-Québec est reconnu comme l'un des plus rigoureux en Amérique du Nord. Tous les compteurs utilisés sont aussi soumis aux normes de Mesures Canada. Ces normes indiquent les écarts de précision acceptables pour tous les types de compteurs et sont appliquées par Hydro-Québec.

Voir également la réponse à la question 90 de ce document.

92. Indiquer le nombre de clients résidentiels pour lesquels un écart de consommation a été constaté depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération, par type de compteur remplacé.

Voir les réponses aux questions 90 et 91.

93. Indiquer le nombre de clients résidentiels munis d'un compteur de nouvelle génération pour lesquels une réduction de consommation de plus de 10 % a été constatée; ventilation par région.

Voir les réponses aux questions 90 et 91.

94. Indiquer le nombre de clients résidentiels pour lesquels une augmentation de consommation de plus de 10 % a été constatée depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération; ventilation par région.

Voir les réponses aux questions 90 et 91.

95. Fournir les documents, notes, analyses ou études concernant le nombre d'incendies survenus depuis l'installation de compteurs de nouvelle génération. Fournir les coûts associés au remplacement.

Selon Hydro-Québec, aucun incendie ne peut être lié à un compteur de nouvelle génération.

96. Depuis 10 ans, indiquer les sommes dépensées pour l'achat d'électricité en période de pointe. Ventiler par appel d'offres et par année financière. Fournir les coûts moyens par MW ainsi que les prévisions pour 2021-2022.

Pour les années 2020 à 2022, les approvisionnements de court terme réels et prévus sont présentés au tableau suivant.

(Source pour 2022 : État d'avancement 2020 du Plan d'approvisionnement 2020-2029).

	2020 (réel)	2021 (3 mois réels)	2022 (prévisionnel)
TWh	0,2	0,0	0,6
M\$	8,4	2,2	31,7
\$/MWh	37,3	50,0	49,3

L'historique des approvisionnements de court terme est présenté dans le cadre du Plan d'approvisionnement 2020-2029 (R-4110-2019), au tableau 9.1, de la pièce HQD-2, document 3.

[http://publicsde.regie-energie.qc.ca/ layouts/publicsite/ProjectPhaseDetail.aspx?ProjectID=529&phase=1&Provenance=B&generate=true](http://publicsde.regie-energie.qc.ca/layouts/publicsite/ProjectPhaseDetail.aspx?ProjectID=529&phase=1&Provenance=B&generate=true)

97. Nombre de compteurs de nouvelle génération (dits intelligents) récupérés sur les lieux d'un incendie ou à la suite d'un incendie, depuis le début de leur installation sur le territoire québécois. Ventiler par année financière et détailler les sommes associées.

Selon Hydro-Québec, aucun incendie ne peut être lié à un compteur de nouvelle génération.

98. Nombre de compteurs de nouvelle génération qui ont dû être remplacés à la suite de défectuosité, depuis le début de leur installation sur le territoire québécois. Ventiler par année financière et par défectuosité; détailler les sommes associées.

En 2020, à la suite des validations effectuées, 32 812 compteurs ont été confirmés défectueux pour les raisons suivantes :

- Fonctionnalité (interrupteur de service, étiquette manquante, bouton de remise à zéro)
- intégrité physique (base endommagée, couvercle interne mal fixé, corps étrangers)
- Affichage (aucun, clignote, segments manquants, bloqués, intermittents)
- Composantes de communication défectueuse
- Défauts de programmation détectés par HQ
- Défauts de communication détectés par HQ

La plupart des coûts de remplacement ont été assumés par le manufacturier.

99. Ventilation par mois et par région administrative de la redevance d'abonnement facturée aux clients résidentiels d'Hydro-Québec en 2020-2021.

La redevance d'abonnement (frais d'accès au réseau) constitue un montant fixe à payer pour le service offert, peu importe l'électricité consommée. La redevance d'abonnement ne couvre pas de coûts spécifiques. Les tarifs d'électricité sont établis de manière à récupérer les coûts réellement encourus par Hydro-Québec pour le service d'électricité, ni plus, ni moins. L'ensemble de ces coûts est réparti dans les composantes du tarif domestique : redevance, première tranche et deuxième tranche.

Au cours des dernières années, et avec l'approbation de la Régie de l'énergie, la redevance d'abonnement a été gelée de façon à appliquer les hausses tarifaires davantage sur les prix d'énergie, favorisant l'augmentation d'une composante sur laquelle le client peut agir et ainsi, l'efficacité énergétique. En vertu de la Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité, les tarifs d'Hydro-Québec ont été gelés au 1^{er} avril 2020. De 2021 à 2024, l'ajustement des tarifs se fera en fonction de l'inflation. En 2025, la Régie de l'énergie établira les tarifs pour les années suivantes, après le dépôt d'un dossier tarifaire par Hydro-Québec.

100. État de situation de tout projet d'efficacité énergétique visant à réduire la consommation en période de pointe, par l'utilisation des compteurs intelligents.

Depuis l'hiver 2019-2020, Hydro-Québec propose à ses clients des offres de tarification dynamique : l'option de crédit hivernal et le tarif Flex. Parmi les conditions d'admissibilité à ces offres, la consommation du client doit être mesurée par un compteur communicant.

Le déploiement de ces offres se fait de façon graduelle afin d'assurer un accompagnement adéquat des clients qui souhaitent en bénéficier. Les clients invités à y participer sont libres de s'inscrire à l'une des offres ou de conserver leur tarif actuel.

Quelque 20 000 clients se sont inscrits à la tarification dynamique à l'hiver 2019— 2020. Grâce à leurs efforts, ces clients ont collectivement réduit la demande en électricité au Québec d'environ 15 mégawatts par événement de pointe. Cela équivaut à la demande moyenne de 3 000 clients résidentiels par événement.

À l'hiver 2020-2021, ces offres ont attiré 61 000 clients et au total, 65 MW ont été effacés, ce qui correspond à la demande moyenne de 12 000 clients résidentiels par événement. Toute proportion gardée, ce résultat en hausse par rapport à celui de l'hiver 2019-2020 prouve que nos clients s'habituent à nos nouvelles offres tarifaires et deviennent de plus en plus performants, grâce notamment à notre accompagnement et aux conseils de la communauté en ligne créée à l'intention de ceux qui ont opté pour la tarification dynamique.

Les offres de tarification dynamique ne requièrent aucun investissement de la part des clients et permettent à ceux-ci de réaliser des économies en faisant des efforts pour réduire leur consommation durant les événements de pointe. Au cours de l'hiver 2020-2021, les clients inscrits au crédit hivernal ont eu droit à un crédit moyen de 35 \$, soit une hausse par rapport à l'économie moyenne de 28 \$ réalisée à l'hiver 2019-2020. L'économie moyenne des clients résidentiels inscrits au tarif Flex D sera connue dans quelques mois, lorsque toute l'électricité qu'ils ont consommée pendant la période d'hiver leur aura été facturée. À titre indicatif, l'économie moyenne réalisée pour l'hiver 2019-2020 par les clients inscrits à ce tarif a été de 62 \$.

À l'hiver 2021-2022, les offres de tarification dynamique devraient s'étendre à 90 000 clients.

Pour plus d'information sur la tarification dynamique, voir notre site web (<http://www.hydroquebec.com/residentiel/espace-clients/tarifs/tarification-dynamique.html>) ainsi que le bilan de l'hiver 2019-2020 déposé à la Régie ([http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/Suivi%20D-2020-055/HQD_SuiviAdmin\(D-2020-055\)_BilanHiver2019-2020_D%C3%A9ploiement.pdf](http://www.regie-energie.qc.ca/audiences/Suivis/Suivi%20D-2020-055/HQD_SuiviAdmin(D-2020-055)_BilanHiver2019-2020_D%C3%A9ploiement.pdf))

Par ailleurs, notre filiale Hilo propose à nos clients de nouvelles offres à valeur ajoutée, en plus d'une solution novatrice de gestion de la demande respectant des critères rigoureux de sécurité et de confidentialité des données. Destinés dans un premier temps à la clientèle résidentielle, les services de maison intelligente clés en main seront bientôt adaptés aux besoins des marchés commercial, industriel et institutionnel. Ils procurent plusieurs avantages : une maison connectée, pilotée depuis une application mobile dans laquelle les clients peuvent voir leur consommation en temps réel, programmer leurs appareils intelligents et recevoir des conseils pour mieux consommer ; des récompenses pour ceux qui relèvent les défis Hilo et une optimisation de la consommation menant à des économies d'énergie ; des réductions sur des produits de domotique.

Source : Rapport annuel 2020 p. 24

<https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2020.pdf#page=24>

101. Fournir le total des dépenses liées à la production d'études d'impact ou d'analyses concernant la mise en place de tarifs préférentiels d'électricité pour la Société de transport de Montréal. Fournir une copie de toute étude ou analyse produite à ce sujet.

Le tarif LG s'applique à la Société de transport de Montréal depuis le 1er avril 2014. C'est dans sa décision D-2014-037 que la Régie de l'énergie a accepté l'établissement du tarif LG.

102. Montant obtenu en raison de la vente de la centrale hydroélectrique Hull-2; bilan des revenus de vente d'électricité que générerait cette installation.

La transaction vise la cession par Hydro-Québec de la centrale de Hull-2 et des actifs qui y sont associés à Hydro Ottawa.

La centrale de Hull-2, située au centre-ville de Gatineau, est l'une des plus petites du parc de production d'Hydro-Québec avec une puissance installée de 27 MW et une production annuelle de 0,15 TWh. Cette entente s'inscrit dans une démarche d'optimisation des ressources visant l'amélioration de la performance d'Hydro-Québec.

Consultez le communiqué de presse [Hydro-Québec et Hydro Ottawa parviennent à un accord visant la vente de la centrale de Hull-2.](#)

Lien : <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1057/hydro-quebec-et-hydro-ottawa-parviennent-a-un-accord-visant-la-vente-de-la-centrale-de-hull-2/?fromSearch=1>

103. Sommes dépensées pour la négociation de l'entente commerciale conclue avec l'Ontario. Indiquer également le coût total prévu de tous les travaux liés à l'entrée en vigueur de cette entente, le coût de production unitaire du kWh de l'électricité qui sera vendue à l'Ontario ainsi que le prix unitaire du kWh de l'électricité qui sera achetée en Ontario.

En octobre 2016, Hydro-Québec a conclu une entente avec l'Independent Electricity System Operator (IESO) de l'Ontario pour les années de 2017 à 2023. Cette entente prévoit la vente de 2 TWh par an par Hydro-Québec à l'Ontario, ainsi que la vente de la puissance de l'Ontario à Hydro-Québec et des échanges d'énergie entre les deux partenaires.

Afin de remplir ses obligations, Hydro-Québec utilise des infrastructures existantes et aucune dépense n'a été engagée pour mettre à niveau ces infrastructures.

De plus, la négociation de l'entente commerciale fut effectuée par des employés d'Hydro-Québec dans le cadre de leurs fonctions et par conséquent la négociation de celle-ci n'a pas engendré de coûts supplémentaires de firmes externes.

Aucune nouvelle entente ou modification à l'entente actuelle n'a été conclue depuis.

104. Fournir le total des dépenses liées aux représentations devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en 2020-2021, ventilation par audience et par dossier.

En 2020, le coût de participation à la période d'information publique du BAPE sur le projet de Poste de Saint-Michel à 315-25 kV a été de 73,3 k\$.

- Page Web HQ: <https://www.hydroquebec.com/projets/poste-saint-michel/>
- Période d'information publique du 28 juillet au 27 août 2020
- Pas de mandat d'audience ou autre subséquent

Alors que le coût de participation à l'audience publique du BAPE sur l'Interconnexion des Appalaches-Maine a été de 590,5 k\$

- Page Web HQ: <https://www.hydroquebec.com/projets/interconnexion-appalaches-maine/>
- Pas de période d'information publique
- Mandat du BAPE du 20 juillet au 19 novembre 2020

105. Liste des appels d'offres d'électricité auxquels Hydro-Québec a participé à l'extérieur du Québec.

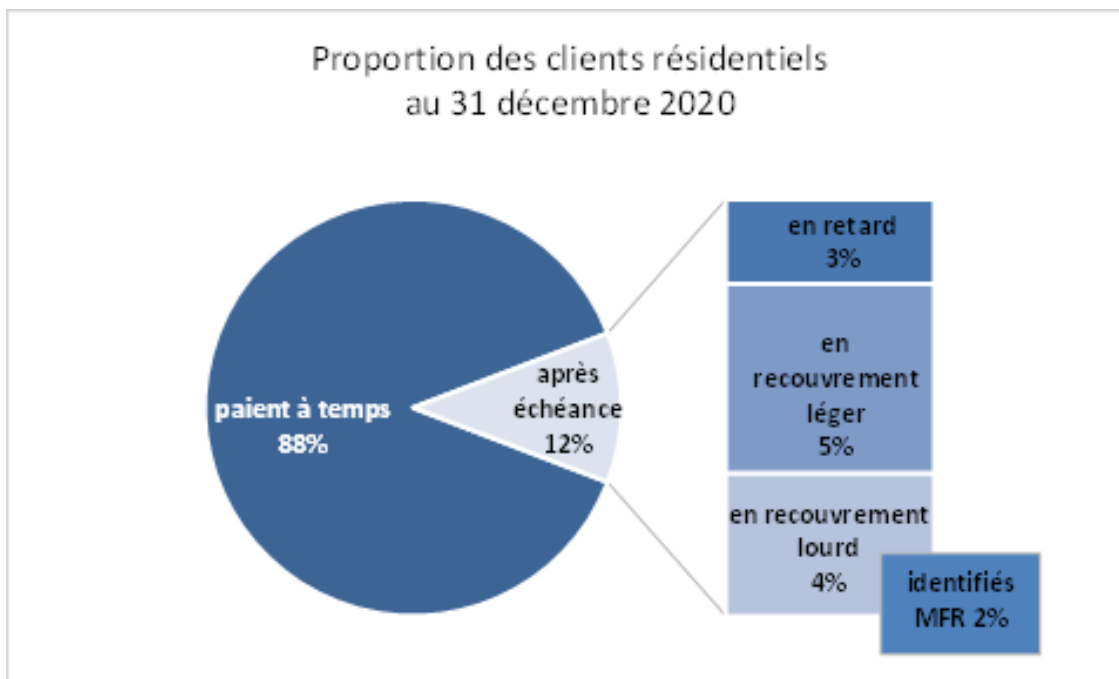
En 2020, Hydro-Québec n'a participé à aucun appel d'offres pour la vente de son électricité à l'extérieur du Québec.

Rappelons que pour l'année 2018, Hydro-Québec, en collaboration avec un promoteur de projets de transport aux États-Unis, a répondu à un appel de propositions lancé en juin 2018 par le Connecticut qui portait sur un approvisionnement d'un volume important d'énergie décarboné.

Consultez le [communiqué de presse du 14 septembre 2018](#).

Lien : <http://nouvelles.hydroquebec.com/fr/communiques-de-presse/1413/hydro-quebec-repond-a-un-appel-de-propositions-pour-livrer-de-lenergie-propre-au-connecticut/?fromSearch=1>

106. Indiquer le nombre de clients en retard de paiement et le montant total payé en retard par ces clients pour chacune des 10 dernières années. Indiquer également le nombre d’avis de recouvrement transmis à ces clients.



En raison de la pandémie de COVID-19, des ententes très assouplies ont été offertes aux clients sans égard au revenu annuel afin de soutenir tous ceux qui en avaient besoin. Une campagne d’accompagnement a été mise en place afin d’offrir ces ententes aux clients en difficultés de paiement.

107. Copie de toute étude, analyse ou note concernant l'acceptation du paiement par carte de crédit et son impact financier pour Hydro-Québec.

HQ a reçu des demandes de clients désireux de payer leur facture d'électricité par cartes de crédit. Toutefois, Hydro-Québec ne souhaitait pas assumer les frais très élevés associés à ce mode de paiement, ni augmenter ses tarifs en fonction de ces charges additionnelles.

Le modèle utilisateur/payeur, qui implique que le détenteur de la carte de crédit assumera une charge additionnelle à la transaction pour avoir le privilège d'utiliser sa carte, a donc été considéré. La transaction doit se faire via une tierce partie, car le marchand (en l'occurrence HQ) n'a pas le droit d'encaisser ces frais. Ce modèle est utilisé par d'autres compagnies d'énergie canadiennes dont Énergir, BC Hydro, Enbridge, NB Power.

Un appel de propositions a été publié en vue de la signature d'un contrat avec une tierce partie. L'analyse des propositions a révélé qu'aucune compagnie n'était en mesure d'offrir les modalités demandées. De plus, les sondages ont démontré très peu d'intérêt pour un modèle utilisateur payeur.

À la question: « *Pour permettre le paiement par carte de crédit, Hydro-Québec mandaterait une firme qui collecterait les paiements et ajouterait 2 % au montant des factures pour couvrir les frais associés à ce mode de paiement. Dans ce contexte, payeriez-vous (votre facture d'électricité) par carte de crédit... ?* » les réponses étaient les suivantes:

<i>Toujours:</i>	<i>1,4%</i>
<i>Souvent:</i>	<i>0,8%</i>
<i>Rarement:</i>	<i>7,1%</i>
<u><i>Jamais:</i></u>	<u><i>90,4%</i></u>

Hydro-Québec a donc décidé de ne pas aller de l'avant avec ce projet.

108. Pour les 5 dernières années, indiquer les dépenses totales en électrification des transports et les dépenses totales pour la production, l'acquisition ou l'élaboration de batteries.

Concernant les dépenses en électrification des transports, nous vous référons à la réponse à la question 46.

Concernant les dépenses pour la production, l'acquisition ou l'élaboration de batteries, nous vous référons à la réponse pour le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie (CEETSE) à la question 109.

109. Nombre d'employés et d'ETC ainsi que le budget total de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ) pour les 5 dernières années.

Hydro-Québec est la seule entreprise d'électricité en Amérique du Nord à posséder un centre de recherche d'importance, le Centre de recherche d'Hydro-Québec (CRHQ). Elle consacre plus de 105 M\$ par année à ses projets d'innovation. L'équipe du CRHQ comprend 368 employés, dont 230 scientifiques, des techniciens, des ingénieurs et du personnel de toutes les spécialités qui unissent leurs expertises pour soutenir Hydro-Québec dans toutes les facettes de ses activités. Les activités du CRHQ sont regroupées dans deux centres : les Laboratoires de recherche et d'essais de Varennes et le Laboratoire des technologies de l'énergie (LTE) de Shawinigan.

Lien : http://equipement.hydro.qc.ca/recherche_et_developpement/index.htm

Le Centre d'excellence en électrification des transports et en stockage d'énergie (CEETSE) a été créé en 2017 et emploie 115 personnes au 31 décembre 2020. Il opère avec un budget annuel de plus de 40 M\$ et dispose d'équipes sur les 2 campus du CRHQ.

Lien : <https://www.hydroquebec.com/ce-electrification-transports-stockage-energie/>

110. Pour les 5 dernières années, indiquer les sommes dépensées pour l'enfouissement de lignes électriques, ventilées par année financière, par région administrative, par projet et par niveau de tension des lignes électriques.

Investissements en enfouissement de lignes électriques (en milliers de dollars)		
Projet	Région	2020
Saint-Maxime / Marie-Victorin	Montréal	2 410
Beaumont / Fleury	Montréal	11 838
Baie d'Urfé / Root data Center	Montréal	2 012
Bromptonville / Windsor (Kruger)	Estrie	1 457
Beaumont / Dorchester	Montréal	1 547
Adélar-Godbout / La Prairie	Montréal	6 823
Autres		4 901
Total		30 987

111. Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation

Aucune.

© Hydro-Québec, 2021
Équipe – Médias et affaires gouvernementales
Tous droits réservés

